Capsule
Info veille
en développement de produits

Institut
de développement
de produits

11 mai 2011

DÉVELOPPEMENT DURABLE
OUTIL

BNQ 21000 : mode d'emploi du développement durable

Le Guide d'intégration du développement durable en entreprise BNQ 21000 est doublé d'un projet audacieux auquel participent plus de 50 entreprises québécoises. Objectif : « contaminer » l'ensemble de l'économie québécoise. C'est parti!

Tout le monde est pour la vertu, tout le monde est pour le développement durable. Mais aux yeux de plusieurs, ce concept demeure encore flou et insaisissable. Heureusement, vient d'apparaitre un outil qui confère au développement durable un visage concret, qui traduit ses principes en des actions bien réelles et applicables en entreprise. L'outil est en fait une publication du BNQ qui s'intitule : *Développement durable : Guide d'application des principes dans la gestion des entreprises et des autres organisations*, le Guide BNQ 21000, pour les intimes.

Francine Craig, coordonnatrice du projet BNQ 21000 et responsable du développement des affaires chez NeuvAction

Pour bien affirmer le caractère pratico-pratique de ce guide, le gouvernement a lancé un projet pilote impliquant une cinquantaine d'entreprises. Ces dernières vont se servir du Guide BNQ 21000 pour entreprendre une démarche en développement durable. Elles ont de 15 à 18 mois pour boucler leur projet et, tout ce temps, elles seront accompagnées d'un conseiller d'expérience spécialisé en développement durable.

Cette capsule est publiée par l'Institut de développement de produits.

L'Institut de développement de produits est une association d'industriels dont la raison d'être est d'accélérer l'adoption de meilleures pratiques en développement de produits afin de rendre les entreprises québécoises plus compétitives.

Direction et orientation :
Guy Belletête

Recherche et rédaction :
Marie Quinty

Révision de textes et correction d'épreuves : Agnès Billa

Mise en page : Marie Quinty

Photos :
BNQ, Entrepac, NeuvAction

La préparation de cette publication est rendue possible grâce à la participation financière du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Développement économique, Innovation et Exportation
Québec

L'Institut de développement de produits n'a aucun contrôle sur la fonctionnalité des liens Internet mentionnés dans cette publication. Si l'accès à certains d'entre eux est impossible, ceci peut être causé soit par une fermeture temporaire ou par un entretien du site Internet auxquels ces liens mènent.

Institut de développement de produits
4805, rue Molson
Montréal (Québec) H1Y 0A2
Tél. : 514 383-3209
Téléc. : 514 383-3266
Courriel : info@idp-ipd.com
Site web : www.idp-ipd.com

Institut de développement de produits

Au terme de cette initiative, le Guide BNQ 21000 aura été mis à l'épreuve et amélioré, une cinquantaine d'organisations auront montré le chemin, et le Québec comptera une solide équipe de consultants expérimentés prêts à accompagner d'autres leaders. Bref, ce sont toutes les entreprises du Québec qui bénéficieront d'outils éprouvés pour amorcer leur démarche en développement durable.

« Ça sera notre legs, notre héritage! », s'exclame avec enthousiasme Francine Craig, responsable du développement des affaires de NeuvAction et coordonatrice du projet. Organisme à but non lucratif créé par le Fondaction de la CSN, NeuvAction a développé en matière de développement durable une expertise qu'il met au service des organisations. NeuvAction fait partie des experts québécois qui ont participé à l'élaboration du Guide BNQ 21000, en collaboration avec la Chaire Desjardins en développement durable de l'Université de Sherbrooke et le Bureau de normalisation du Québec, qui a publié le document en avril dernier.

Marc Lefebvre, président d'Entrepac, un fournisseur d'Alcoa, à Baie-Comeau

« Je me souviens d'avoir fait la première ébauche du projet BNQ 21000 avec Jacques Blanchet et Marie-Claude Drouin, du BNQ, dans l'avion qui nous ramenait de France, où nous avions rencontré les gens de l'Association française de normalisation », raconte Francine Craig. Quand elle aborde ce sujet, elle est intarissable. Depuis 2002 – aussi bien dire la préhistoire en ce qui concerne le développement durable! – elle fait la promotion d'une économie qui respecte l'environnement et qui bénéficie à toute la société. Cette femme dynamique insiste sur l'aspect concret des outils qui seront disponibles pour les entreprises, au terme du projet.

Les participants

Quatre organismes ont été choisis pour recruter les entreprises participantes : Tourisme Laval, qui a convaincu douze entreprises touristiques de sa région d'embarquer; Alcoa, qui y a engagé douze de ses fournisseurs; l'Association minière du Québec, qui a recruté seize compagnies membres; et le gouvernement du Québec, avec également douze de ses fournisseurs.

Depuis quelque temps, le géant de l'aluminium Alcoa a entrepris de sensibiliser et d'évaluer ses fournisseurs en matière de développement durable. « Notre comité de développement durable désire maintenant aller plus loin et les aider dans leur démarche », dit Lise Sylvain, directrice du développement durable pour tous les établissements d'Alcoa au Québec.

Quand elle a lancé un appel pour trouver des volontaires désireux de participer au projet BNQ 21000, la réponse des fournisseurs de Baie-Comeau a été enthousiaste. Il faut dire qu'ils font partie de la Réserve mondiale de la biosphère Manicouagan-Uapishka désignée par l'UNESCO, une reconnaissance internationale des efforts d'une région en matière de développement durable. On retrouve 529 réserves dans le monde, réparties dans 107 pays, dont 15 au Canada et quatre au Québec : Mont St-Hilaire, Charlevoix, Lac St-Pierre et Manicouagan.

« Nous en sommes très fiers ! » déclare Marc Lefebvre, président d'Entrepac, une PME de douze personnes qui fournit des alliages de métal à Alcoa (cuivre, chrome, magnésium, etc.), et qui se charge de récupérer certains produits résiduels, comme la brasse.

Entrepac fait partie des quatre fournisseurs de Baie-Comeau qui ont relevé le défi BNQ 21000. « Nous sommes conscients que des responsabilités viennent avec cette reconnaissance. Il faut embarquer dans le jeu, sinon cela ne veut rien dire », ajoute Marc Lefebvre. Sa participation au projet contribuera à élever le niveau de conscience des gens de sa région; c'est ce qui le motive. Il devrait aussi en retirer des bénéfices financiers. N'oublions pas, en effet, qu'un projet durable répond à trois critères : il doit servir la société, respecter l'environnement ET être rentable.

Les étapes du projet

Le projet est en marche depuis l'automne dernier. Dans chaque entreprise participante, la haute direction doit d'abord définir sa vision d'entreprise. Le consultant attitré à l'entreprise procède à un diagnostic, après avoir recueilli de l'information auprès de ses parties prenantes : ses clients, ses fournisseurs, ses employés, ses investisseurs, la communauté, etc. Le diagnostic est comparé à la vision de la haute direction; les écarts de perception permettent de mieux cerner les enjeux et d'identifier les actions à mettre en œuvre. Suit l'élaboration du plan d'action et d'un tableau de bord qui permettra de mesurer les résultats des gestes posés et la progression du projet. « Avec certaines entreprises, on commence avec un tableau de bord très simple, ne comportant que quelques indicateurs. Il est très visuel et facile à comprendre », explique Francine Craig. Quand les entreprises en possèdent déjà un, on adapte leur tableau de bord pour y intégrer de nouveaux indicateurs et lui donner un visage de développement durable.

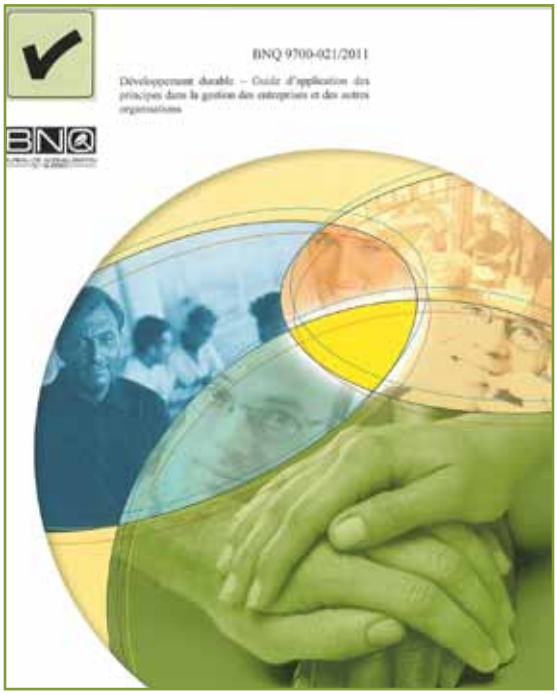

Le consultant rencontre les employés pour leur donner une formation de base sur le développement durable. Puis, il offre à la direction une formation sur la gestion du changement, sur les moyens à prendre pour mieux le faire accepter.

On procède ensuite à la mise en œuvre du plan d'action. Suivra une analyse de toute cette démarche, une évaluation de ce qui a bien été et de ce qui peut être bonifié, dans une perspective d'amélioration continue. Cette étape est chapeautée par la Chaire Desjardins en développement durable de l'Université de Sherbrooke.

Au terme de cette initiative, le Guide BNQ 21000 aura été mis à l'épreuve et amélioré, une cinquantaine d'organisations auront montré le chemin, et le Québec comptera une solide équipe de consultants expérimentés prêts à accompagner d'autres leaders.

Le financement

Le projet pilote BNQ 21000 jouit d'une enveloppe budgétaire de plus de 3,5 millions de dollars. Tous les acteurs impliqués participent d'une façon ou d'une autre au financement : organismes recruteurs comme Alcoa, entreprises, consultants, acteurs financiers régionaux et locaux. Pour sa part, le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) verse une contribution de 870 370 dollars.

En parallèle

Le comité de projet BNQ 21000 vise deux objectifs :

1. Utiliser ces outils nouvellement fignolés pour mettre sur pied un système qui permettra d'évaluer le niveau de progression d'une entreprise en matière de développement durable, et de le reconnaître de façon tangible, que ce soit au moyen d'un titre, d'un label, d'une accréditation, d'un logo ou autrement.

2. Élaborer une forme de reconnaissance de l'expertise détenue par les consultants en matière de développement durable, qui puisse être présentée sur une carte d'affaires au même titre que l'appartenance à un ordre professionnel, par exemple.

L'Institut de développement de produits suivra le déroulement de cette expérience à grande échelle. Cinquante entreprises qui cheminent en même temps vers l'économie nouvelle, sous la surveillance d'experts et avec le soutien du gouvernement, on ne voit pas ça tous les jours !

Le Guide BNQ 21000

Le *Guide d'application des principes dans la gestion des entreprises et des autres organisations* fait également office de norme. Il est le fruit du travail de 21 experts québécois et il est largement inspiré du référentiel SD 21000 de l'Association française de normalisation (AFNOR), avec qui le Bureau de normalisation du Québec entretient une collaboration. Les deux organismes travaillent de concert dans le but d'augmenter la présence de la francophonie dans le milieu de la normalisation internationale.

Après une présentation de ce que représente le développement durable dans le contexte québécois, le guide offre à son utilisateur un véritable mode d'emploi pour engager son entreprise dans une démarche de développement durable, étape par étape : engagement, planification, priorisation, mise en oeuvre, réalisation et apprentissages. On y traite également de la mobilisation des employés et des relations avec les parties prenantes. On y trouve ensuite un plan simplifié de communications, un exemple de plan pour une politique de développement durable, ainsi qu'une stratégie d'intégration des pratiques de développement durable dans l'organisation.

Le Guide propose également une grille d'autoévaluation et une grille stratégique qui permettent aux entreprises de faire leur propre bilan et leur plan d'action. Aux dires des auteurs, ces grilles constituent les éléments centraux du guide. Elles s'inspirent notamment du SD 21000 français et de la Loi québécoise sur le développement durable. De nombreux spécialistes ont collaboré à leur création, dont Bertrand Derome, chef de l'équipe des conseillers en écoconception à l'Institut de développement de produits, et professeur à la maîtrise en gestion de l'ingénierie à l'Université de Sherbrooke.

Un exemplaire en format pdf est fourni sur demande sur le site Internet du BNQ, pour utilisation personnelle.

Institut de développement de produits
4805, rue Molson
Montréal (Québec) H1Y 0A2
Tél. : 514 383-3209 Téléc. : 514 383-3266
Courriel : info@idp-ipd.com Site web : www.idp-ipd.com

Institut de développement de produits